Coer
FRC
8580

SUR

LES JOURNÉES

DU 18 FRUCTIDOR

ET DU 30 PRAIRIAL.

MTW 17378

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

SUR LES JOURNÉES

DU 18 FRUCTIDOR

ET DU 30 PRAIRIAL.

FIGUREZ-VOUS une voiture quarrée, ayant un brancard fixé à chacun de ses angles; à chaque brancard attelez dix chevaux, menés par un conducteur particulier; que tous les conducteurs à la fois, jurent, fouettent les malheureux chevaux, tandis que les voyageurs mal assis, cahotés, mesurant de l'œil les précipices qui les entourent, crient, sans pouvoir se faire entendre, qu'ils vont périr, si on fait un seul pas en avant, en arrière, à droite ou à gauche: examinez cette voiture bigarrée avançant, reculant, perdant à chaque minute une partie d'elle-même; considérez l'agitation stérile des cochers, les efforts surnaturels et impuissans des chevaux, les angoisses des

voyageurs; rien ne ressemble davantage à la république française, depuis *l'immortelle* journée du 30 prairial.

Que vouloit-on alors ?

Ranimer l'esprit public.

Comment pouvoit-on ranimer l'esprit public ?

En faisant un aveu sincère des fautes passées, en marquant franchement le but auquel on vouloit tendre; en un mot, si le salut de la république étoit encore possible, c'étoit par la vérité seule qu'on pouvoit l'opérer.

A-t-on dit la vérité depuis le 30 prairial?

Non, pas la centième partie.

Pourquoi n'a-t-on pas dit la vérité?

Parce que l'intérêt de ceux qui ont fait le 30 prairial s'y est opposé.

Essayons de la dire, cette vérité tant redoutée. Si on me demande à quoi cela servira, je répondrai : Parler des sottises de ceux qui gouvernent fut toujours un soulagement pour ceux qui sont gouvernés.

Je me soulage.

Personne ne contestera que ceux qui ont fait le 30 prairial ne soient en très-grande

partie les mêmes qui avoient fait le 18 fructidor, et qu'ils n'aient agi, à l'une et à l'autre époque, dans le même esprit, qui étoit de *sauver la république.*

Comparons les moyens qu'ils ont employés.

Au 18 fructidor, ils ont avili la nation et le corps législatif, pour donner au directoire un pouvoir sans bornes.

Au 30 prairial, ils ont avili le directoire pour reporter la puissance dans le corps législatif.

Au 18 fructidor, ils ont enchaîné la presse.

Au 30 prairial, leur première opération a été d'essayer de rendre à la presse la latitude que lui assure la constitution.

Au 18 fructidor, ils ont immolé des députés à Rewbell, Merlin et Réveillère.

Au 30 prairial, ils ont immolé Rewbell, Merlin et Réveillère à quelques députés.

Au 18 fructidor, ils ont posé en principe *qu'il n'y avoit pas de principes.*

Au 30 prairial, ils ont dit que, *sans les principes*, il n'y avoit pas de liberté.

Ou ils se sont trompés au 18 fructidor,

ou ils se sont trompés au 30 prairial; qu'ils choisissent.

En attendant que les intérêts compliqués auxquels ils obéissent leur permettent ce choix, voyons à laquelle de ces *immortelles journées* la république doit donner la préférence.

Avant le 18 fructidor, la France étoit triomphante au dehors, calme dans l'intérieur. Le commerce avoit rétabli le crédit, qui, à son tour, ranimoit toutes les branches de l'industrie. L'Europe s'étonnoit de croire à la possibilité d'une république en France, et l'Angleterre demandoit la paix. Ce moment étoit décisif pour fixer les destinées de la France. Quelques membres du corps législatif le sentirent; ce fut leur crime. Ils furent condamnés à la déportation, nouveau genre de supplice, où la cruauté perfectionnée par *les lumières*, s'exerce *philosophiquement* au milieu des cris de *clémence* et *d'humanité*.

Le directoire avoit établi sa puissance, non sur la constitution, mais sur les victoires de ses armées. Son insolence s'ac-

croissoit en raison de leurs triomphes. (*) La paix devant nécessairement le remettre à sa place, il ne vouloit point de la paix. Il étoit loin de prévoir alors qu'un jour des défaites le rendroient le jouet de ceux qu'il avoit fait trembler. Il étoit cependant fort simple que ceux qui prenoient pour trône la victoire, se trouvassent détrônés, dès qu'ils seroient vaincus. Les *avocats-rois* l'ont été avec une facilité qui ne peut étonner que ceux qui ne réfléchissent pas (**).

(*) C'est un des caractères particuliers de la révolution, que les avocats seuls ont su verser à leur profit le sang des généraux. Depuis l'avocat Robespierre qui s'immola le premier mari de madame de Beauharnois, jusqu'aux avocats Merlin, Treilhard, Réveillère, qui déportèrent le second, on n'a vu que des *parleurs* faisant trembler les chefs de nos armées, devant lesquels trembloit l'Europe entière ; et cette révolution a toujours été si essentiellement le domaine des babillards, que, depuis huit ans, les abbés, les histrions, les perruquiers et les *avocats* sont les seuls qui exercent l'autorité politique et administrative en France. L'échafaud ou la déportation ont été le partage des guerriers.

(**) On crie bien vainement aux nouveaux directeurs : « Reprenez d'une main ferme les rênes du gou-

Revenons à l'état de la France avant le 18 fructidor.

Le corps législatif (du moins la majorité) vouloit la paix. Le directoire (du moins la majorité) ne vouloit point la paix. Voilà le fond de la question que l'on déguisa sous la réciprocité des accusations bannales d'orléanistes, de terroristes; accusations qui ne prouvent jamais rien, parce qu'elles sont toujours jugées par ceux qui triomphent.

Les *imbécilles* du corps législatif vouloient la paix, en blâmant les moyens que leurs collègues éclairés employoient pour *forcer* le directoire à la vouloir; ce qui établit une scission entre des hommes qni n'étoient pas déja trop forts, en restant unis. Mais le moyen de faire marcher la sottise et la peur sur la même ligne que le génie et le courage!

Les révolutionnaires restés au corps législatif, jaloux de la réputation des véritables élus du peuple, furieux de se voir accablés

---

» vernement. » Ce n'est pas de conseils qu'ils ont besoin, c'est de victoires.

du mépris public, insupportable même aux scélérats, las d'une tranquillité qui les laissoit à leurs remords, attirés par l'espoir de reconquérir l'autorité et de partager les dépouilles, s'ils aidoient à livrer les victimes; (*) les jacobins du corps législatif, dis-je, formoient une autre scission. Ainsi la représentation nationale, déja séparée en deux corps par la constitution, se divisoit encore en trois partis, *les hommes*, *les imbécilles et les jacobins*. On pourroit en former un quatrième des intrigans; mais ces gens-là, qui sont quelque chose quand les évènemens se balancent, disparoissent dès qu'ils sont décidés.

Le directoire étoit aussi divisé; mais quelle différence! la scission qui s'établit dans son sein n'eut d'autre effet que de

---

(*) Depuis le 18 fructidor, jusqu'au 30 prairial, les députés, non-contens de s'être partagé, en comité secret, le traitement des déportés et des exclus, ont toujours augmenté leur traitement constitutionnel, ce qui a un peu nui au respect que doivent inspirer des législateurs. On ne voit pas que Solon ait demandé de l'argent aux athéniens, pour leur donner des loix.

mettre la ruse dans l'emploi de la force, dont la majorité disposoit comme gouvernement.

Les hommes du corps législatif, sans autre appui que l'opinion publique, luttoient contre le directoire; la victoire restoit et devoit rester en balance, jusqu'au moment où l'une des deux autorités auroit réuni à elle l'autorité qui tend à les dominer toutes deux; on sent que je parle de la puissance militaire. Les généraux, dont les vues politiques n'ont jamais égalé le courage, se décidèrent pour l'autorité qui ne vouloit pas la paix. Les adresses délibérées vinrent en foule des armées qui ne *peuvent* (*) pas délibérer; le 18 fructidor

(*) *Peuvent* n'est pas ici pour *doivent*. Je sais bien que constitutionnellement les armées ne doivent pas délibérer; mais il falloit que la France entière fût délibérante et délirante, pour avoir supposé que des armées *pouvoient* délibérer. Le manifeste d'une armée est toujours celui de ses chefs. Franchissez les intermédiaires qui ne sont plus rien quand les événemens sont consommés, et vous trouverez que les chefs de l'armée d'Italie n'ont puissamment concouru à briser la constitution le 18 fructidor, que pour obtenir d'aller mourir en Egypte. O Providence!

se besogna; *les hommes* du corps législatif furent déportés, les généraux furent dupes, les deux conseils furent avilis, et les directeurs triomphans, s'élevèrent à la hauteur du trône et de l'échafaud.

Si les hommes qui ont été abattus au 18 fructidor, avoient triomphé, l'expédition d'Egypte n'eût pas épuisé la France de ses meilleurs soldats, de ses généraux les plus renommés, et d'une grande partie de ses capitaux; elle n'eût pas livré la Porte ottomane à l'Angleterre et à la Russie;

S'ils avoient triomphé, la Suisse n'eût pas été révolutionnée, pillée, ensanglantée; et les maux d'un peuple estimé de l'Europe entière, n'eussent pas réuni tous les peuples contre la république;

S'ils avoient triomphé, l'Italie et la Hollande, traitées en alliées et non pas en esclaves, auroient assuré l'existence de la république, au lieu de conjurer sa perte;

S'ils avoient triomphé, le monde seroit en paix, et la France la première puissance du monde.

Ainsi ils ont été accusés et déportés, pour avoir voulu prévenir de grandes injustices et

de grands malheurs, et le directoire vient d'être abattu pour les avoir accomplis ; car l'accusation proposée contre les directeurs, roule entièrement sur l'expédition d'Egypte, le pillage de la Suisse et la tyrannie exercée à l'égard des puissances alliées.

Qui ne croiroit que du moins toutes les voix se sont élevées en faveur de ces infortunés dont la prévoyance, les talens, la modération pouvoient empêcher tant de fautes et tant de crimes ? qui ne croiroit que la chute du directoire devoit être immédiatement suivie de leur réhabilitation ? point du tout. Les directeurs sont coupables, pour avoir donné la guerre au monde entier, en sacrifiant jusqu'à la sûreté de la France, et les déportés ne sont pas moins coupables, pour avoir voulu donner la paix à l'Europe, sans sacrifier les intérêts de leur patrie.

Quels sont donc les hommes qui frappent également de mort la vertu et le crime, la modération et la fureur, les talens et la sottise ? N'allez pas croire que ce soit des génies profonds et machiavéliques, qui conduisent tout à un but secret, par des moyens plus secrets encore. Ceux qui écrasent ainsi

tous les partis, sont les lâches que la peur jette dans tous les partis, et les sots qui applaudissent de bonne foi aux erreurs de tous les partis. (*) Il s'est trouvé le 18 fructidor, majorité pour déporter ceux qui vouloient la paix; il s'est également trouvé majorité le 30 prairial, pour accuser ceux qui avoient provoqué la guerre, et cette double majorité fut formée par les mêmes hommes. Mais ce qui est digne de remarque, c'est que la journée du 18 fructidor, faite, dit-on, contre les royalistes, est, de toutes les journées *immortelles*, la première qui ait donné des chances à la royauté.

Règle générale: La république n'a jamais

(*) Tous ceux qui ont voulu s'approprier la révolution ont péri; les étrangers qui ont voulu la diriger ont été dupes; il n'y a que ceux qui se traînent à sa suite, qui aient l'art de la dominer. Aussi le mérite des hommes qui se vantent de n'avoir jamais *dévié* en révolution, se réduit à s'être toujours décidés après l'événement; comme le mérite de ceux qui se vantent de n'avoir jamais *fléchi* devant la révolution, se réduit à avoir tout blâmé en ne s'opposant à rien. Tous ces mérites-là ne demandent ni esprit, ni bon sens, ni courage.

été bien servie que par l'ignorance des rois, et la royauté que par la folie des républicains.

Pour savoir qui triomphera de la coalition, ou de la republique, il suffit de chercher qui des deux est en position de faire, le plus franchement possible, le plus grand nombre de sottises..... Je crains que ce ne soit la république.

Cette crainte pourroit être appuyée sur beaucoup de considérations; je me borne à la suivante.

Lorsque la république triomphoit au dehors, il étoit de l'intérêt de la liberté que le pouvoir exécutif ne fût pas trop puissant, parce que l'éclat des victoires rejaillissant toujours sur les gouvernans, augmente suffisamment leur considération.

Quand la république a été menacée, il falloit augmenter la force du pouvoir exécutif; car le salut de l'état passe avant celui de la liberté, et l'on ne sauve les états que par une autorité qui réunit toutes les volontés, ou les force de se réunir à la sienne.

Qu'est-il arrivé en France?

C'est lorsque la république étoit victorieuse, qu'on a rendu le directoire tout-

puissant, qu'on a avili et mutilé le corps législatif et les tribunaux, qu'on a comprimé la pensée; en un mot, qu'on s'est jetté à tête perdue dans le gouffre de la tyrannie directoriale.

C'est quand la république a été battue de toutes parts, qu'on a brisé le pouvoir exécutif. Alors, la divagation de toutes les volontés s'est opposée à la formation d'une volonté unique, et tous les partis se sont mis en avant pour sauver la patrie.

Cette faute est plus grande qu'on ne l'imagine, et les hommes qui avoient pris les romains pour modèles, soit comme héros, soit comme brigands, auroient bien dû ne pas arriver si vîte à la dernière page de leur histoire. On dispute sur la meilleure forme de gouvernement, quand l'ennemi attaque nôtre territoire; on disputoit ainsi sur d'autres absurdités à Constantinople, tandis que les barbares occupoient les faubourgs.

Je crois bien que ceux qui ont avili le directoire, pour l'abattre, ont eu le projet de lui rendre son éclat quand il seroit *leur*

directoire ; mais il leur manquera peut-être long-tems deux choses essentielles : des préjugés qui n'existent plus, et des victoires qui sont devenues douteuses.

S'il est prouvé aujourd'hui que la coalition du monde entier contre la république, doit être attribuée au *révolutionnement* et au pillage de la Suisse et de l'Italie, et à l'expédition d'Egypte ; s'il est reconnu que le directoire seul en est accusable ; s'il est prouvé que sans le 18 fructidor, qui lui donna le pouvoir d'être fou et l'espoir de l'être impunément, l'Italie, la Suisse et l'Egypte n'eussent pas été révolutionnées, et la nouvelle coalition formée sur des principes qui la rendent infiniment plus redoutable que la première, on ne peut nier que le 18 fructidor n'ait été une journée fatale à la république.

Pourquoi donc quelques hommes, désabusés par l'expérience, ne l'avouent-ils pas ?

En politique, dit-on, tout aveu d'une faute qui ne la répare pas, l'aggrave. Que suit-il de-là ? qu'en l'avouant, il faut la réparer. Persister dans une faute que l'on reconnoît,

connoît, c'est contracter l'engagement d'en commettre une foule d'autres, à l'appui de la première.

L'ancien directoire étoit armé d'une loi contre les victimes du 18 fructidor; ces victimes étoient essentiellement les siennes; cependant, il les ménagea, pour ne pas révolter inutilement leurs nombreux partisans.

Que devoit faire le nouveau directoire? RIEN. (Il est vrai que c'est la chose la plus difficile pour ceux qui n'ont pas l'habitude de gouverner.) Il s'est au contraire hâté de faire inscrire, par un arrêté solemnel, les noms des déportés fugitifs, sur la liste des émigrés, et par-là, il s'est chargé de l'odieux d'une proscription qui n'étoit pas de son fait, et il a fait sourire également le jacobin et le vrai royaliste, qui aiment mieux le voir entre la haîne de tous les partis, que toléré par un seul.

Qu'on ne s'y trompe pas, au reste. De ce que, depuis le 30 prairial, il n'est pas venu des adresses de tous les départemens, en faveur des proscrits du 18 fructidor, comme il en vint après le 9 thermidor,

en faveur des proscrits du 31 mai, on auroit tort de conclure que la France ne prend pas intérêt à leur sort : qui connoîtra bien l'esprit public, concluera le contraire. Ce silence ne les juge pas; il juge leurs oppresseurs. MALHEUR AUX GOUVERNEMENS A QUI ON NE VEUT PLUS DEMANDER JUSTICE !

Avant d'examiner si la journée du 30 prairial a réparé les terribles conséquences de celle du 18 fructidor, je veux m'arrêter encore un instant sur les PRÉTEXTES de l'accusation des déportés. Que CARNOT les pulvérise en républicain; moi, raisonneur désintéressé, je les admets, et je dis avec les révolutionnaires : Les députés déportés vouloient rétablir la royauté.

Le pouvoient-ils?

Non.

Pour que le retour de la royauté devînt possible en France, il a fallu que le 18 fructidor fût consommé... Il l'a été, et tous les partis conviennent que jamais la république ne courut d'aussi grands dangers.

En effet, avant le 18 fructidor, les armées étoient composées des premiers

républicains qui s'étoient élancés aux frontières; ils étoient fiers, ils avoient vaincu les rois; ils attendoient le prix de leurs victoires; ils ne l'espéroient que dans la république; l'intérêt de leurs chefs étoit en tout d'accord avec le leur.

Depuis le 18 fructidor, quarante mille vieux soldats ont été déportés en Egypte; les meilleurs généraux y sont ensévelis avec eux; d'autres ont été faits prisonniers dans les bizarres expéditions contre l'Angleterre; le reste a péri entre les mains de JOURDAN et d'autres généraux, MALHEUREUX comme lui. Les armées, recrutées de jeunes gens arrachés à leurs familles, peuvent avoir autant de courage, mais à coup-sûr, n'ont pas le même esprit.

Avant le 18 fructidor, l'Europe demandoit la paix, et l'auroit acheté à tout prix; elle avoit déja sacrifié l'honneur. Avec la paix, s'affermissoit la république; sa gloire reconnue, devenoit une garantie inviolable; les arts, le commerce, le crédit, des impôts modérés, en un mot, une somme de bonheur suffisante pour tous, après tant de malheurs, réduisoit pour chacun le désir

de la royauté à une opinion spéculative.

Depuis le 18 fructidor, il semble que la royauté soit devenue un besoin; car de ce jour, les honnêtes gens ont cessé de compter sur les constitutions, et les honnêtes gens ne peuvent pas se passer d'un gouvernement; c'est ce qui fait qu'ils sont toujours partisans de celui qui est établi; c'est par cette raison encore qu'il falloit beaucoup réfléchir avant de leur enlever celui que la dernière constitution leur promettoit.

Avant le 18 fructidor, on pouvoit, même en voulant la royauté, prolonger l'existence de la république.

Depuis le 18 fructidor, tout ce qu'on a fait pour consolider la république a tourné à sa ruine.

Ainsi, en admettant que les déportés et les exclus de fructidor voulussent le rétablissement de la royauté, on conviendra du moins que les obstacles étoient nombreux, et que leurs moyens n'étoient pas assez puissans pour qu'on ne pût les arrêter que par un coup d'état qui perdoit la république. Mais quand on pense qu'il y a parmi les proscrits de cette époque des hommes d'opinions si différentes,

on sourit de pitié en songeant au décret qui les investit tous de la même opinion pour les frapper également. Tel fut déporté à cause de sa fortune, tel autre parce qu'il parloit toujours de la constitution ; celui-ci parce qu'il prouvoit à Ramel que deux et deux font quatre, ceux-là à cause de leurs talens ; beaucoup parce qu'on ne put refuser leur perte à des hommes qui ne consentoient à la proscription générale que sous la condition de la proscription de leurs ennemis particuliers. Je n'ai jamais vu Pichegru ; tout annonce qu'il est très-capable d'avoir une opinion. (*) J'ignore cependant s'il en a une. Mais si l'homme qui fut modeste au milieu des plus

(*) Rien de plus rare dans la révolution que les hommes qui ont une opinion ; c'est qu'il faut des connoissances, un grand caractère, et nulle ambition, pour penser d'après soi-même au milieu d'événemens qui semblent faire le procès à toutes les idées reçues. Combien d'émigrés ont fait des bassesses pour rentrer en France ! Combien s'y sont mis à la solde de la police ! Combien de gentilshommes ont préféré un métier à l'habit de soldat ! Pour être pâtissier ou tourneur, il n'étoit pas besoin d'aller à Hambourg ou à Londres.

grands succès, si celui qui ne parla jamais de lui quand l'Europe entière s'en occupoit; si le général qui entra pauvre dans la Hollande riche alors, et qui en sortit aussi pauvre que la Hollande l'est devenue depuis que la France l'exploite; si un tel homme, dis-je, est royaliste, sans contre-dit il fait honneur à la royauté, et je défie les républicains de présenter un dès leurs qui joigne plus de vertus à des talens aussi peu contestés. Mais j'ai peine à croire que Pichegru soit royaliste, précisément de la même manière que Bourdon (de l'Oise) avec lequel il a été déporté; d'où je conclus qu'il suffisoit qu'on présumât raisonnablement différence d'opinion entre les députés proscrits, pour qu'il y eût moyen de déconcerter leurs projets, sans les proscrire en masse.

Parmi les déportés du 18 fructidor, il y en a qui, pour fléchir leurs maîtres, ont eu la bassesse d'écrire que le directoire les avoit proscrits avec justice. Certes, ces royalistes-là ne sont pas royalistes comme Vauvilliers, Camille-Jordan, Lemérer, et pour les empêcher de rétablir la royauté; il n'étoit pas nécessaire de tuer la république.

Je ne connois pas plus Barthélemy que Pichegru; mais d'après l'idée que le public s'est formée de lui, on a lieu d'être persuadé que s'il fût resté au directoire, il n'eût pas souffert la sanglante spoliation de la Suisse. Cependant, s'il est *prouvé* que Rewbel et Rapinat, son *adjectif*, ont pillé ce malheureux pays, comme il est également prouvé que Rewbel a puissamment contribué au 18 fructidor, n'en peut-on pas conclure que Barthélemy n'étoit pas tout à fait royaliste, comme les autres, et que son plus grand crime fut d'être un obstacle aux projets des dilapidateurs en chef?

Jugeons donc *l'immortelle* journée du 18 fructidor, par ses résultats avoués de tous les partis.

1°. Le corps législatif avili, et la corruption jetée jusques dans les assemblées du peuple, par l'affreux système des scissions.

2°. La tyrannie orgarnisée, au moyen de la grande bascule politique, qui rangeoit tous les français sous différens partis, et les écrasoit tous, les uns par les autres.

3°. Les tribunaux, remplacés par les com-

missions militaires, et les soldats transformés en bourreaux. (*)

4°. L'épuisement de nos finances, par des projets extravagans, qui nous ont coûté nos meilleurs soldats, et des généraux dont la réputation équivaloit à la victoire.

5°. Une guerre à mort avec tous les rois et une grande partie des peuples.

6°. L'abandon de nos conquêtes et les suites incalculables de la perte de tant de batailles.

7°. Un mécontentement général, provoquant un nouveau mouvement politique, sous le nom de 30 prairial.

Le 30 prairial est encore si nouveau (**) qu'il seroit aussi imprudent d'en prédire toutes les conséquences, qu'injuste de lui

---

(*) Tout gouvernement qui avilit le militaire risque sa propre sûreté ; et peut-être la mort de tant de français fusillés de sang-froid par des soldats français, doit-elle être vengée par la perte de cette fierté qui est le vrai courage, et qui donne la victoire. Qui est-ce qui connoît toute la providence des choses ?

(**) Les réflexions rapides qui forment ce petit ouvrage ont été écrites vers le milieu de thermidor, à cent lieues de Paris.

reprocher de n'avoir rien tenu de ce qu'il avoit promis.

Cependant plusieurs de ses résultats sont déja consommés, et nous touchons à quelques autres.

L'ancien directoire s'étoit aliéné tous les partis, parce qu'il étoit desposte, et que, comme tous les despotes, il croyoit pouvoir toujours ce qu'il avoit déja pu.

Lorsque des défaites multipliées vinrent avertir les républicains qu'ils touchoient à leur perte, s'ils n'oublioient pas leurs querelles, pour se réunir contre l'ennemi étranger, on sentit la nécessité de se rapprocher; on sentit également qu'il n'y avoit pas de rapprochement possible entre l'ancien directoire et les jacobins. Comme dans le système révolutionnaire, les jacobins sont comptés, avec raison, pour beaucoup, on leur sacrifia trois directeurs, et ceux qui les remplacèrent leur furent donnés comme le gage et le moyen d'une réunion sincère.

Mais les jacobins n'acceptèrent les conditions de l'alliance qu'avec l'intention d'en obtenir ou d'en arracher chaque jour de nouvelles. Ils en sont venus à vouloir dé-

truire l'autorité qui leur offroit amitié, places et argent ; cette autorité a *retiré en partie* sa protection, et malgré quelques ménagemens apparens, il est évident que les jacobins n'aiment pas plus le nouveau directoire que l'ancien ; que le nouveau directoire, comme l'ancien, redoute les jacobins, avec cette différence que l'ancien les faisoit trembler, et qu'ils bravent le nouveau. Ainsi, au lieu d'avoir réuni, on a divisé plus ostensiblement, puisqu'on a fourni les moyens de combattre. On peut donc affirmer déjà que si, le 30 prairial, on eut raison de dire que le salut de la patrie tenoit à l'union des patriotes, le salut de la patrie est aujourd'hui plus compromis qu'il ne l'étoit avant cette époque.

Ou le directoire l'emportera sur les jacobins, ou les jacobins sur le directoire.

Dans le premier cas, nous reviendrons au point où nous étions avant le 30 prairial ; dans le second, nous marcherons tous d'un pas égal à la mort et à la royauté ; car, le voulant ou ne le voulant pas, les jacobins nous y meneront par un chemin de sang.

Il n'y a que les *bourgeois* de Paris qui doutent de cette vérité.

Comme les hommes n'ont jamais rien fait dans cette révolution, et que les évènement font tout, on peut prédire que si nous battons les étrangers, le directoire l'emportera sur les jacobins; qu'au contraire, si les étrangers continuent à nous battre, les jacobins triompheront du directoire, parce qu'ils le rendront responsable de toutes les défaites. (*) Ceci est inévitable, parce qu'il faut bien que nous soyons punis de l'abus que nous avons fait de la victoire.

Parmi les évènemens consommés depuis le 30 prairial,

On peut encore remarquer qu'on reprochoit à l'ancien directoire de demander toujours de l'argent, et que le nouveau vient

---

(*) Rien de plus étrange que les choix faits par le nouveau directoire. Ils révoltent les départemens, plus honteux que tremblans devant les magistrats dont on les accable. Le directoire envoie à leur poste les hommes qui l'accuseront un jour au nom de toute la France.

d'obtenir un emprunt plus désastreux que tous les impôts connus ensemble.

On peut encore remarquer qu'on reprochoit à l'ancien directoire de demander toujours des hommes, et qu'on a mis LE RESTE à la disposition du nouveau.

On peut encore remarquer qu'on reprochoit à l'ancien directoire de ne pas respecter la liberté individuelle, et que depuis le 30 prairial, on a conçu et hasardé ce singulier décret qui évalue la mort d'un patriote en argent et en hommes déportables, tarif bizarre qui rappelle la *composition* des Germains, et qui forcera à les imiter, en rentrant dans les loix de la nature, et en n'attendant que de sa propre force, sa liberté, sa sûreté ou sa vengeance.

On peut encore remarquer que l'impulsion violente donnée par l'ancien directoire, avoit courbé par-tout les esprits, et que depuis le 30 prairial, la Vendée renaît de sa cendre, et que la fermentation, dans beaucoup de départemens, n'annonce que trop, pour les républicains, la disposition secrette de tous les cœurs.

Mais l'avenir n'est pas de notre ressort; arrêtons-nous.

Espérons qu'on n'aura pas tout changé, pour que tout aille de même ou plus mal.

Espérons que ceux qui font les loix et ceux qui gouvernent, auront enfin une volonté, adopteront une marche ferme et raisonnée, et qu'ils cesseront d'offrir l'image du satan de Milton, se débattant dans le cahos : « Pour-» suivant son voyage sur ce qui est maréca-» geux, escarpé, étroit, hérissé, dense, » rare, avec la tête, les bras, les aîles, les » pieds, nageant, plongeant, guéant, ram-» pant, volant. » .... (*Paradis perdu*, liv. 2.)